

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30170**

Intitulé

MASTER : MASTER droit économie gestion, mention Droit des affaires, .

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Rennes I (Ministère de l'enseignement supérieur)	Université Rennes I, Président de l'université de Rennes 1, Recteur Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

3037 - Personnel des huissiers de justice, 3078 - Avocats (Personnel salarié - Avocats salariés), 3134 - Notariat

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques, 312 Commerce, vente, 313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Conseil juridique aux entreprises
- Etablissement d'actes juridiques
- Audit et expertise juridique
- Création d'entreprise
- Négociation, rédaction et gestion de contrats
- Contrôle de gestion
- Gestion des contentieux et arbitrage
- Veille juridique et information sur les évolutions
- Maîtriser le droit commun et au moins un domaine de droit spécialisé (droit des affaires, droit des sociétés, droit international, droit social, droit rural et agro-alimentaire, droit fiscal, droit de la banque, de l'assurance et de la finance, droit de la propriété intellectuelle, droit des transports et de l'aéronautique)
- Assurer une veille réglementaire en droit, généraliste ou spécialisée
- Veiller à la sécurité juridique d'entreprises et en défendre les intérêts
- Analyser une problématique et construire une réponse juridique adaptée aux entreprises
- Evaluer les solutions juridiques envisageables et conseiller les entreprises
- Analyser le droit et les contentieux
- Construire des modèles de prévention/ résolution des litiges intégrant les différentes parties
- Rédiger des contrats répondant aux besoins des entreprises
- Assurer une expertise juridique en droit commun ou spécialisé
- Réaliser des démarches juridiques auprès d'organismes publics ou privés
- Se repérer dans les structures et le fonctionnement de l'entreprise et en comprendre les enjeux
- S'adapter aux spécificités de l'entreprise (juridiques, économiques, sociales) à l'échelle locale, nationale ou internationale
- Accompagner une démarche de conformité
- Prendre en compte les risques liés à l'activité entrepreneuriale

Compétences pré-professionnelles

- Se situer dans un environnement socio-professionnel et interculturel, national et international, pour s'adapter et prendre des initiatives
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique

Compétences transversales

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation
- Evaluer et s'autoévaluer dans une démarche qualité

- S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux
- Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans,
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe

Chaque mention peut être déclinée en parcours (anciennement spécialités) permettant d'acquérir des compétences complémentaires. Pour plus d'information, se reporter aux liens renvoyant sur les sites des différentes universités habilités/accrédités.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- **F** - Construction
- **H** - Transports et entreposage
- **K** - Activités financières et d'assurance
- **L** - Activités immobilières
- **M** - Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- **N** - Activités de services administratifs et de soutien
- Juriste d'entreprise généraliste ou spécialisé
- Juriste de banque, d'assurance ou de finance
- Juriste en cabinet d'expertise ou en cabinet d'avocats d'affaires
- Conseiller juridique
- Conseiller fiscal et financier
- Chargé de clientèle banques et assurances
- Contract manager
- Gestionnaire de litiges
- Auditeur en contrôle de gestion
- Responsable administratif et financier

Codes des fiches ROME les plus proches :

- K1903** : Défense et conseil juridique
C1207 : Management en exploitation bancaire
C1104 : Direction d'exploitation en assurances
M1205 : Direction administrative et financière
C1205 : Conseil en gestion de patrimoine financier

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury est composé d'universitaires (3) et de professionnels (2).
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Le jury est composé d'universitaires (3) et de professionnels (2).
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Le jury est composé d'universitaires (3) et de professionnels (2).
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X		Le jury est composé d'universitaires (3) et de professionnels (2).

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
 - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002
Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 29 juin 2017 accréditant l'université de Rennes1 en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Arrêté du 6 mars 2012 relatif aux habilitations de l'université de Rennes 1

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- V.A.E : Code de l'éducation : article L613-3 et L613-4

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Service commun de formation continue de l'Université de Rennes 1 : <http://sfc.univ-rennes1.fr/>
<https://formations.univ-rennes1.fr/>

[Service Formation Continue de l'université de Rennes 1](#)

Lieu(x) de certification :

Université Rennes I : Bretagne - Ille-et-Vilaine (35) [Faculté de droit et de science politique]

Présidence de l'université de Rennes 1

2, Rue du Thabor

35000 RENNES

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Faculté de Droit et de sciences Politique

Rue Jean Macé

35000 RENNES

Historique de la certification :

Certification précédente : [droit économie gestion, mention droit des affaires, spécialité structures et relations juridiques des entreprises.](#)